



Les Ateliers de Profession Banlieue

Lutter contre l'habitat indigne et ses répercussions sur la santé en Seine-Saint-Denis 4 juin, 22 juin, 12 juillet

Face au manque de logements abordables et de places en structures d'hébergement en Île-de-France, des ménages modestes vivent dans des locaux impropres à l'habitat. Qualifiées « d'indignes », ces formes d'habitat « *exposent leurs occupants à des risques pour leur santé ou leur sécurité* » (article 84 de la loi Molle) et revêtent des formes diverses : copropriétés dégradées, pavillons divisés en plusieurs logements, hôtels meublés, parc ancien dégradé, etc. Ces lieux de vie ont des répercussions très fortes sur la santé, mentale et/ou physique, de leurs occupant-es : intoxications (au monoxyde de carbone, au plomb, etc.), pathologies allergiques ou respiratoires, troubles de l'humeur, fatigue chronique, entre autres.

La Seine-Saint-Denis est l'un des départements franciliens les plus touchés par ce phénomène : environ 7,5 % du parc privé y est potentiellement indigne, 32 % des copropriétés sont identifiées comme fragiles, plus de la moitié des cas de saturnisme infantile recensés dans la métropole concerne des enfants séquanodionysiens, etc. Si tous les EPT du département sont touchés, on constate de fortes disparités territoriales. Ainsi, près du tiers des arrêtés d'insalubrité pris dans le département entre 2015 et 2017 l'ont été sur la seule commune de Saint-Denis, l'EPT Plaine Commune est en moyenne deux fois plus touché par le saturnisme que les autres territoires du département. Un tiers du parc privé potentiellement indigne départemental se situe au sein de l'EPT Est Ensemble.

Face à ces réalités, de nombreux·ses acteur·rices (État et agences, aménageurs, établissements fonciers, collectivités territoriales, associations, habitant·es, bailleurs, etc.) sont mobilisé·es pour lutter contre l'habitat indigne dans le parc privé, en se heurtant toutefois à des difficultés. D'une part, même s'il est possible d'estimer le parc potentiellement indigne, il est compliqué de l'identifier précisément et donc de savoir où agir. D'autre part, le traitement de ces situations nécessite une synergie forte entre tou·tes les acteur·rices mobilisé·es, une adhésion des habitant·es et des syndicats, des moyens humains et financiers considérables, des capacités de relogement, et une ingénierie spécifique et parfois lourde.

Devant la pluralité et la complexité des situations et des dispositifs de résorption de l'habitat indigne, Profession Banlieue propose d'apporter, à travers trois ateliers, des éléments de cadrage aux professionnel·les sur :

- Les différentes formes prises par l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis et les disparités territoriales ;
- Les conséquences de l'habitat indigne sur la santé des habitant·es des logements et locaux impropres à l'habitation ;
- La manière dont EPT et collectivités collaborent pour résorber des situations d'habitat indigne à partir de l'exemple de la ville de Saint-Denis.

Vendredi 4 juin 2021, en visio-conférence (zoom)

09h00-12h30 L'habitat indigne en Seine-Saint-Denis : diversité des formes et des enjeux

Cette séance introductive a pour objectif d'apporter aux participant-es des éléments d'éclairage sur la situation relative à l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis. À travers une présentation de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), qui a été missionné par la Métropole du Grand Paris pour rédiger le diagnostic du plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH), et d'une table ronde réunissant des acteur-rices de la lutte contre l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis, il s'agira d'élaborer des réponses aux questions suivantes : quelles formes d'habitat indigne retrouve-t-on dans le département ? où se trouvent-elles ? quelles disparités territoriales rencontre-t-on ? à quels enjeux les différent-es acteur-rices de la lutte contre l'habitat indigne sont-ils-elles confronté-es ?

Les enjeux de la lutte contre l'habitat indigne dans la Métropole du Grand Paris et les spécificités de la Seine-Saint-Denis

| **Stéphanie JANKEL**, pilote des études habitat, économie et commerce, Apur

Table ronde : les enjeux de la résorption de l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis

| **Sylvie FROISSART**, directrice, Soreqa

| **Claire LEBRUN**, chargée de mission territoriale (Normandie, Seine-Saint-Denis), Anru

| **Amélie PUCCINELLI**, sous-préfète chargée de mission sur la lutte contre l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis, Préfecture de la Seine-Saint-Denis

| **Un-e représentant-e** du pôle ORCOD-IN de l'Établissement public foncier d'Île-de-France

Mardi 22 juin 2021, en visio-conférence (zoom)

09h00-12h30 Vivre dans un logement indigne : quelles conséquences sur la santé des habitant-es ?

Au-delà des répercussions urbaines, vivre dans un logement ou un local indigne a des conséquences lourdes sur la santé des habitant-es. L'exposition au plomb peut causer des troubles graves sur plusieurs organes (cerveau et rein notamment), sur les artères (hypertension) et des troubles globaux. Les problèmes d'humidité et le développement de champignons sont à l'origine de différentes pathologies respiratoires telles que l'asthme. À ces répercussions, non exhaustives, sur la santé physique s'ajoutent des impacts sur la santé mentale : dépressions, troubles du comportement, etc. Au cours de cet atelier, nous proposons de revenir sur les relations entre habitat indigne et santé des occupant-es et sur la manière dont l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités et les associations se mobilisent pour accompagner les habitant-es.

État des lieux des conséquences sanitaires de l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis

| **Julie DEFFON**, cellule environnement intérieur du département veille et sécurité sanitaires, Délégation départementale de Seine-Saint-Denis de l'ARS Île-de-France

Le rôle d'une collectivité territoriale dans la préservation de la santé des habitant-es et dans la mise en œuvre d'actions de santé publique liées à la lutte contre l'habitat indigne : le cas de la ville de Montreuil

| **Anissa ABDALLAH**, inspectrice de salubrité, ville de Montreuil

Sensibiliser les familles, accompagner les collectivités territoriales, rechercher des solutions dans un cadre partenarial : le rôle de l'association Habitat, santé et développement dans la lutte contre le saturnisme

| **Leslie BALAFRE**, directrice, Habitat, santé et développement

| **Florence DELON**, infirmière diplômée d'État, Habitat, santé et développement

12 juillet 2021, À Profession Banlieue (15 rue catulienne, 93200 Saint-Denis)

14h00-17h00 Saint-Denis : des politiques ambitieuses pour faire face à l'ampleur du phénomène

À Saint-Denis, 20 % des résidences privées seraient potentiellement indignes (contre 16 % à Plaine Commune et 7,5 % dans le département de la Seine-Saint-Denis). Face à ce constat, l'EPT Plaine Commune et la ville de Saint-Denis déploient depuis de nombreuses années toute une stratégie, en partenariat avec les acteur·rices de la lutte contre l'habitat indigne.

Au cours de ce troisième atelier, nous proposons, à partir de l'exemple de la ville de Saint-Denis, de présenter des actions précises de lutte contre l'habitat indigne, les facteurs de réussite, et les difficultés rencontrées par les acteur·rices.

Le temps de présentation sera suivi d'une visite sur site.

Avec les interventions de :

Christine BELLAVOINE, sociologue, responsable du secteur des études locales, Ville de Saint-Denis

Natacha JANNEL, responsable de l'unité territoriale habitat de Saint-Denis, EPT Plaine Commune

Axel LECOMTE, directeur de l'habitat et de la rénovation urbaine, EPT Plaine Commune